

1
(N^o 143.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 JANVIER 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la pétition du sieur Pierre-Joseph Fremiot.

MESSIEURS,

Le sieur Pierre-Joseph Fremiot, lieutenant au 4^e régiment d'infanterie de ligne, demande la naturalisation ordinaire.

Il est né à Lantenne-Vertière (France), le 17 février 1807, et il est entré en Belgique en octobre 1830.

Le 13 novembre 1830 il fut nommé lieutenant dans la légion belge-parisienne; il passa ensuite avec ce grade au 12^e régiment d'infanterie belge, et enfin au 4^e, dans lequel il est actuellement.

Les autorités consultées estiment que rien ne s'oppose à l'accueil favorable de la demande du pétitionnaire, et attestent que ses antécédents sont des plus honorables.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS aîné.
